

C.C.N. DE LA C.G.T.-F.O. : POSITIF!...

En cette période propice aux appels répétés aux sacrifices, à la rigueur, au consensus, il est particulièrement réconfortant qu'une organisation syndicale réaffirme quelques principes et revendications clairs.

Ce fut le cas au *Comité Confédéral National*, de la C.G.T.-F.O., les 23 et 24 juin 1993.

En fait, rien d'extraordinaire à cela: des militants ouvriers, responsables d'Unions Départementales et de Fédérations qui discutent, quelquefois passionnément voire vivement, de la situation générale à laquelle est confrontée la classe ouvrière, ont toutes les chances d'aboutir aux mêmes conclusions, pour peu qu'ils ne soient guidés que par un seul souci: la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs. Ce qui exclut, bien évidemment, toute prise de position dictée par des intérêts de parti, et ce qui exige une indépendance totale par rapport à l'État.

Certes, qu'une résolution générale soit votée par tous, sans contre et sans abstention, ne signifie nullement un monolithisme de pensée, une unanimité sans faille sur toutes les questions.

Mais on peut espérer que cela témoigne d'une volonté commune de rassembler toutes les conditions pour aider, soutenir, conforter, impulser, le mouvement de la classe ouvrière, dans l'organisation de son action pour stopper l'offensive du capital et faire aboutir les grandes revendications communes à tous.

En mettant «*en garde les syndicats contre toutes tentatives de les associer à des techniques de gestions qui n'ont comme finalité que les seuls intérêts patronaux*», le *Comité Confédéral National*, préserve l'indépendance syndicale.

En mandatant «*la Commission exécutive confédérale pour prendre toutes dispositions, y compris, si nécessaire, la convocation d'un Comité Confédéral Extraordinaire, afin d'organiser la riposte, s'appuyant sur les travailleurs, afin de faire aboutir les revendications*», les délégués au *Comité Confédéral National* ont évité les déclarations démesurées, irréalistes, mais confirmé que l'organisation syndicale, sur son terrain, qui ne peut se confondre avec celui des partis, fussent-ils dans l'opposition, saura prendre ses responsabilités.

Ce qui exclut, toute participation, sous quelque forme que ce soit, à des rassemblements ayant pour objectif de «*rénover*» ou de «*refonder*» la «*gauche*».

De ce point de vue, le C.C.N. qui a reconnu la nécessité de l'action commune, si possible, de tous les syndicats, a bien fait, à la demande de Marc Blondel, lui-même, d'exclure toute rencontre au sommet qui concrétiserait un accord d'appareils dont on peut légitimement craindre qu'il n'aille pas, nécessairement, dans le sens d'une défense effective des intérêts ouvriers.

Jo SALAMERO.